



C O M M U N E D ' A M B È S

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre membres élus 23  
Nombre membres élus en exercice : 23

présents : 20  
représentés : 03  
votants : 23  
absents : 00

**SEANCE DU 20 AVRIL 2023 À 18H30**

Le Conseil Municipal d'Ambès,  
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des  
Collectivités Territoriales,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville  
sous la Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

Date de la convocation :  
14 avril 2023

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'envoi en  
Préfecture le :

Et de la publication en ligne  
le :

Le Maire,

**PRESENTS :**

Gilbert DODOGARAY, Maire ;  
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET,  
Christian LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE, adjoints au Maire ;  
Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT,  
Catherine RODRIGUEZ, Marie-Pierre QUIBEL, Vanessa BACHELLON,  
Christophe BOURDIEU, Marine SAAD, Enzo BORTOLATO, Sandrine  
VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Jean-Pierre MAZZON et Catherine  
LABARRERE, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES :**

Franck DUMARTIN donne procuration à Pearl HIPPOLYTE  
Antoine VIGNAUD donne procuration à Enzo BORTOLATO  
Philippe GIACOMETTI donne procuration à Eléonore LAPORTA

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Nicolas MUZOTTE

**DÉLIBÉRATION N° 030 04 2023 - FINANCES – BUDGET DE LA VILLE 2023 – BUDGET  
PRIMITIF**

Présentation par Mme Isabelle BESSE.

Après avoir entendu les nouvelles propositions de M. le Maire concernant l'ouverture des crédits de  
dépenses et de recettes ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
**ADOpte** le budget primitif 2023 de la Commune :

- au niveau des chapitres en section de fonctionnement ;
- au niveau des chapitres en section d'investissement;
- avec reprise des résultats 2022.

**BALANCE DU BUDGET PRIMITIF 2023 :**

<b>Fonctionnement</b>		
<b>Recettes</b>		
Chapitre	Libellé	Proposition 2023
Chapitre 70	Produits de domaines et des services	262 500 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	3 543 400 €
Chapitre 74	Dotations et participations	1 980 190 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	225 010 €
Chapitre 76	Produits financiers	0,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	42 500 €
Chapitre 78	Reprise sur provision	0,00 €
Chapitre 013	Atténuation de charges	46 586.42 €
Chapitre 042	Opération d'ordre entre section	69 200 €
Chapitre 002	Affectation du résultat du résultat (excédent reporté)	840 613.58 €
<b>TOTAL RECETTE</b>		<b>7 010 000.00 €</b>

<b>Fonctionnement</b>		
<b>Dépenses</b>		
Chapitre	Libellé	Proposition 2023
Chapitre 011	Charges générales	2 370 500 €
Chapitre 012	Charges de personnels et frais assimilés	3 479 700 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	88 000 €
Chapitre 65	Autre charge de gestion courante	348 900 €
Chapitre 66	Charges financières	9 000 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 686.42 €
Chapitre 68	Dotation aux amortissements	0 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	112 100 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sec	200 000 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	400 113.58 €
<b>TOTAL DÉPENSE</b>		<b>7 010 000.00 €</b>

<b>Investissement</b>		
<b>Recettes</b>		
Chapitre	Libellé	Proposition 2023
Chapitre 13	Subvention d'investissement	10 000 €
Chapitre 10	Immobilisation corporelles	652 283.37 €
<i>Dont 1068</i>	<i>Excédent de fonctionnement</i>	<i>500 000 €</i>
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	400 113.58 €
Chapitre 024	Produits de Cession	0,00 €
Chapitre 040	Amortissement et provisions	200 000,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	730 103.05 €
<b>TOTAL RECETTE</b>		<b>1 992 500.00 €</b>

<b>Investissement</b>		
<b>Dépenses</b>		
Chapitre	Libellé	Proposition 2023
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	37 000 €
Chapitre 20	Immobilisation incorporelle *	257 774.54 €
Chapitre 204	Subvention d'équipement versée	37 552.52 €
Chapitre 21	Immobilisation corporelle *	1 478 972.94 €
Chapitre 23	Immobilisation en cours	22 000 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues	90 000 €
Chapitre 040	Opération d'ordre	69 200 €
<b>TOTAL DEPENSE</b>		<b>1 992 500.00 €</b>

\*dont 621 007.48 € de Restes à Réaliser

**VOTE : Pour : 18 Abstention : 5 (P. GIACOMETTI, S. VILLENAVE, E. LAPORTA, J-P. MAZZON et C. LABARRERE)**  
**Contre : 0**

Fait et délibéré le 20 avril 2023  
 Pour expédition conforme.

Le Maire,  
 Gilbert DODOGARAY

